

Département
du HAUT-RHINArrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipalélus :
33Conseillers en fonction :
33Conseillers présents :
18Conseillers absents :
15

Séance ordinaire du 14 décembre 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le quatorze décembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (18) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Philippe WOLFF, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGYP et Alexandre DURRWELL

Excusés (15) :

M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)
Mme Barbara HERBAUT
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)
M. Patrice NYREK
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)
M. Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BURGYP)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCHE
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 6 de l'ordre du jour**Attribution de subventions**

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les subventions suivantes :

article 93024 / compte 65748

Aides aux associations

- Scouts et Guides de France - RIXHEIM..... 3 000,00 €
pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 2.800,- €,
la subvention demandée s'élève à 3.000,- €,

article 93223 / compte 65748

Lycées privés

- MFR Saint-Dié-La Porte d'Alsace – 4 Le Nouveau Saâles –
PROVENCHERES ET COLROY 75,00 €
au titre d'une participation au frais de fonctionnement pour un élève rixheimois
la subvention demandée s'élève à 100 €

article 93256 / compte 65748

Formation professionnelle – Autres

- UFCV – MULHOUSE 150,00 €
au titre de la prise en charge d'une formation BAFA pour 1 stagiaire
(K. F.)
- AUTO ECOLE CHAMPION – RIXHEIM..... 500,00 €
au titre d'une aide financière pour le permis de conduire
(K. B.)

article 9330 / compte 65748

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Au titre d'une subvention exceptionnelle

- ASPTT HAND-BALL – RIXHEIM 5 000,00 €
- LES ARCHERS DU CERCLE - RIXHEIM 1 000,00 €

article 93338/ compte 65748

Autres activités pour les jeunes

- O.M.S.A.J. (Office Municipal des Sports et des Animations Jeunesse) - RIXHEIM
..... 5.000,00 €
au titre de ses propres activités et animations,
pour mémoire, la subvention 2022 s'élevait à 5.000,- €,
la subvention demandée s'élève à 5 000,- €.-

article 93420/ compte 657362

Action sociale – Services communs

- C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) RIXHEIM.....67 500,00 €
pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 44 000,00 €,
la subvention demandée s'élève à 67 500,- €

Article 93425 / compte 65748
Personnes handicapées

- APAEI SAINT-ANDRE - CERNAY 100,00 €
pour mémoire la subvention 2022 s'élevait à 100,- €

Article 9370 / compte 65741
Environnement

au titre de l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales :

- Madame E. B. – RIXHEIM 50,00 €
- Monsieur G. G. – RIXHEIM..... 50,00 €
- Monsieur V. I. – RIXHEIM 50,00 €
- Monsieur J.-C. K. – RIXHEIM 50,00 €
- Monsieur F. L. – RIXHEIM 50,00 €
- Monsieur A. M. – RIXHEIM 44,50 €
- Monsieur F. N. – RIXHEIM 17,49 €
- Monsieur G. S. – RIXHEIM 50,00 €
- Madame M. S. – RIXHEIM..... 50,00 €

Article 9370 / compte 65741
Environnement

au titre de l'achat d'un vélo à assistance électrique :

- Madame S. B. – RIXHEIM 100,00 €
- Madame R. K. – RIXHEIM 100,00 €

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **20 DEC. 2023**